Chambre de Commerce
et d'Industrie du Cher

CCI du Cher Esplanade de l'aéroport B.P. 54 18001 BOURGES CEDEX
Tél. : 02 48 67 80 80 Fax : 02 48 67 80 99

CESAL, Campus de la CCI du Cher 25, rue Louis Mallet B.P. 54 18001 BOURGES CEDEX
Tél. : 02 48 67 55 55 Fax : 02 48 20 57 50

http://www.cher.cci.fr
SIREN : 181 800 012

Débat Public sur le projet d'accélération de la mise en 2x2 voies de la RCEA

Contribution de la CCI du Cher

Bien que le département du Cher ne soit pas traversé par l'itinéraire de la RCEA, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher considère que l'axe routier de la RN79 constitue l'un des maillons importants du réseau national d'infrastructures routières permettant à l'économie départementale d'assurer les échanges avec les marchés Rhône-alpin, italien et centre-européens.

Les flux de transport en provenance du Cher ou en transit depuis les régions plus à l'ouest de notre département empruntent pour une large proportion l'itinéraire de la RD2076 entre Bourges et St Pierre le Moutier, puis la RN7 jusqu'au sud de Moulins pour rattraper la RCEA en direction de Mâcon .

Sur l'ensemble du trajet entre Bourges et St Pierre le Moutier il a été mesuré en 2008 une fréquentation journalière de 2100 à 2500 poids-lourds[1] selon les sections, dans une proportion en constante augmentation ces 10 dernières années, atteignant entre 40,6 et 45% du trafic total, comparable à celle de la section Toulon-sur-Allier - Dompierre-sur-Besbre.
Ce flux de poids lourds en provenance de la RD2076 constitue l'essentiel de l'apport de trafic mesuré sur la section de la RCEA à l'est de Toulon sur Allier.

Les échanges inter-régionaux de marchandises sont indispensables à notre économie, ainsi que les accès vers les marchés étrangers. L'axe est-ouest « Suisse-Océan » matérialisé par la RCEA ainsi que l'axe Lyon-Nantes sont des couloirs indispensables et complémentaires.

L'efficacité des transports en modes ferroviaire et routier est une préoccupation constante de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher, car cela contribue à l'attractivité de notre territoire, et à la compétitivité des entreprises locales.

[1] Soit un nombre de PL supérieur de 10 à 20% à celui de l'A85 entre Vierzon et Romorantin (2053 PL/j 2008)- Source DREAL Centre.

Pour cela elle soutient depuis plus de quinze années l'électrification progressive de la ligne ferroviaire transversale Lyon Nantes, pour laquelle des décisions importantes sont encore à prendre, afin d'achever les efforts de modernisation sur le parcours final Saincaize-Lyon au cours la décennie à venir.
En l'état actuel des infrastructures, la filière de transport ferroviaire n'est pas en situation de répondre de manière compétitive et efficace à la demande de transport de marchandises en longue ou moyenne distance, ni de faire diminuer le nombre de poids lourds sur les principaux itinéraires transversaux du réseau routier existant.

Constatant que l'écoulement des flux de transport par poids-lourds sur les routes à 2x1 voie créée des difficultés de circulation et des conditions d'insécurité importantes, principalement pour les populations locales tributaires de ces axes, la CCI du Cher soutient la mise à niveau des infrastructures routières, et demande la mise en 2x2 voies des sections les plus chargées en trafic ainsi que la programmation d'aménagements d'un nombre suffisant créneaux de dépassement sur les sections restantes.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher soutient la position des CCI de l'Allier et d'Auvergne en demandant une mise en concession de la RCEA, ce qui permettrait de réaliser un aménagement de type autoroutier dans les meilleurs délais.

Elle soutien également le projet de mise en 2x2 voies de la RN7 entre Moulins et Roanne.

Elle souligne enfin que l'axe Bourges St-Pierre-le-Moutier qui écoule un trafic PL élevé majoritairement en transit, est redevable lui aussi d'un traitement approprié pour préserver le confort et la sécurité des usagers.

A Bourges, le 31 janvier 2011.